

Paris, le 2 mars 2023

Fermetures de maternités : stop à l'hémorragie dans les petites villes

L'Association des Petites Villes de France (APVF) que préside Christophe Bouillon, ancien député de Seine Maritime et Maire de Barentin, et dont le Président délégué est Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie, sonne une nouvelle fois l'alerte sur le sort des **maternités des petites villes** qui constituent **un maillon essentiel de l'égalité d'accès aux soins**.

La tendance n'est pas nouvelle, elle s'aggrave : elle est le fruit d'une politique de l'offre de soins notamment basée sur la rationalisation financière. La direction des études du Ministère de la Santé met en exergue pour les maternités une « accessibilité qui se dégrade » et indique que **la part des femmes en âge de procréer résidant à plus de quarante-cinq minutes d'une maternité a été multipliée par quatre** entre 2000 et 2017, passant de 6% à 24%. Ainsi, dans le Lot, Cahors est désormais la seule maternité du département après les fermetures successives à Saint-Céré, Gourdon, puis Figeac.

Le rapport du professeur Yves Ville, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Necker à Paris, présenté ce mardi 28 février à l'Académie de Médecine, indique que la voie à suivre résiderait dès lors dans une mutualisation toujours plus poussée avec la fermeture des petites et moyennes structures dont le maintien serait « illusoire ».

Cette position n'est pas tenable : **continuer à fermer des maternités, dans les territoires qui manquent déjà globalement de services médicaux**, n'aurait pour conséquence qu'une **aggravation des inégalités d'accès à la santé**. Si des mutualisations peuvent parfois s'avérer nécessaires, elles ne doivent pas toujours se faire au profit des seules métropoles.

En effet, les **maternités de petites villes**, comme à Guingamp (Côtes-d'Armor) ou encore à Autun (Saône-et-Loire), **jouent un rôle de centralité essentiel**. Plutôt que la prise en charge de cinq nuits d'hôtel à côté d'une maternité de métropole, l'APVF appelle à ce que soit véritablement assurée la sécurité des parturientes et leurs enfants en protégeant **le droit d'accoucher à une distance raisonnable de son domicile**.

Le maintien au long cours de ces structures de proximité ne peut évidemment se penser sans la **nécessaire revalorisation de la profession de sage-femme**, que l'APVF appelle de ses vœux, ainsi qu'une **action à la hauteur de l'Etat pour assurer la présence de médecins obstétriciens titulaires dans ces établissements**.

Contacts Presse :

André ROBERT, Délégué général – 06 80 84 27 53 – arobert@apvf.asso.fr

Gustave RICHARD, Conseiller – 06 50 83 85 30 – grichard@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

